



Fans de Franche-Comté

L'agriculture en Bourgogne-Franche-Comté





Une **diversité** de productions ancrées dans leurs territoires

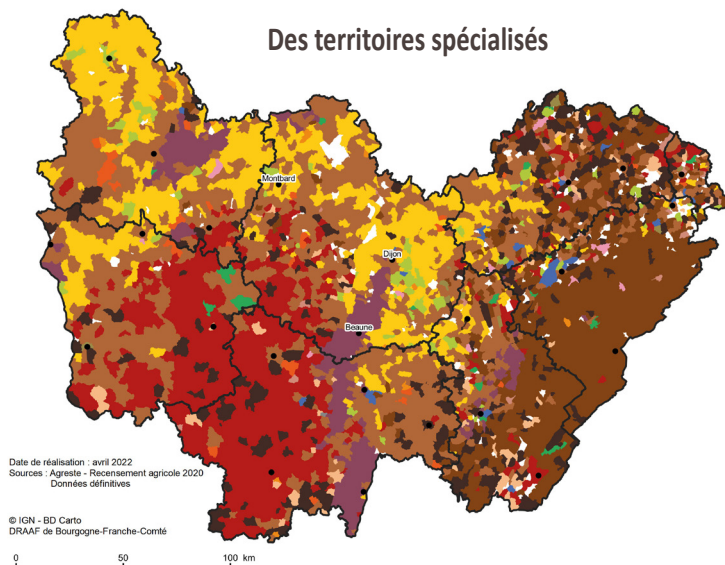
La Bourgogne-Franche-Comté est un territoire à fort ancrage agricole, que ce soit par la surface dédiée, la population qui se consacre à cette activité ou le poids économique qu'elle représente dans le produit intérieur brut régional. Pour autant, la région se révèle une terre de contrastes : un bastion de l'élevage allaitant producteur d'animaux maigres soumis aux fluctuations de la demande des engraisseurs italiens, des productions céréalières et oléo-protéagineuses sur des terres à plus faibles potentiels agronomiques que les autres grandes zones céréalières de France et plus éloignées des silos d'exportation, des AOP fromagères et des AOP viticoles d'excellence dont la renommée dépasse les frontières.



Une terre d'agricultures

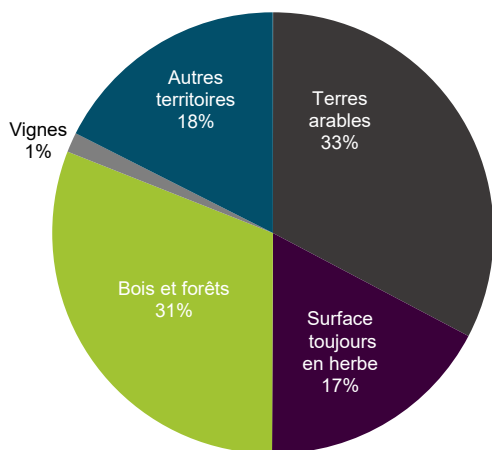
Le territoire de la Bourgogne-Franche-Comté s'étend sur 4,8 millions d'hectares soit 8,75 % du territoire métropolitain. Avec 2,48 millions d'hectares, la Surface Agricole Utile (SAU) occupe plus de la moitié du territoire. En couvrant 25 % du territoire, les surfaces toujours en herbe des exploitations sont sur-représentées par rapport à la moyenne française. Les terres arables occupent pour leur part plus du quart du territoire contre seulement 1 % pour le vignoble. L'agriculture tient une place importante dans l'économie régionale puisqu'elle participe à hauteur de 4,1 % de la valeur ajoutée (deuxième score après Centre-Val de Loire) contre 2,6 % en moyenne France métropolitaine (hors Ile-de-France).

Des territoires spécialisés

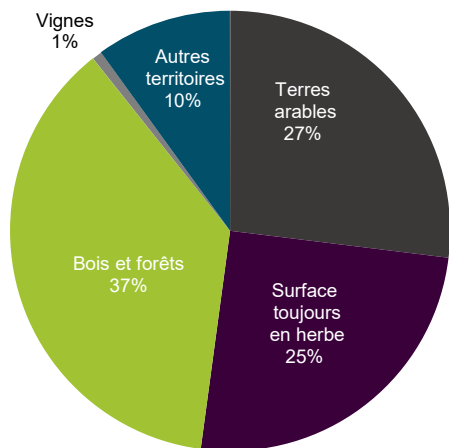


Occupation du territoire

France



Bourgogne-Franche-Comté



Source : Agreste-Statistique Agricole Annuelle 2021

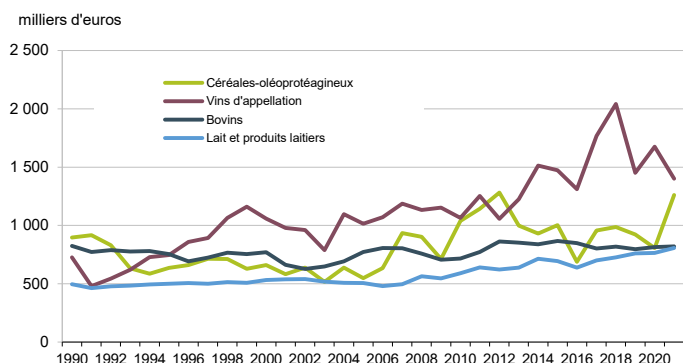
Orientations technico-économiques

- Céréales et / ou oléoprotéagineux
- Ovins ou caprins
- Autres grandes cultures
- Équidés et / ou autres herbivores
- Légumes ou champignons
- Porcins
- Fleurs et / ou horticulture diverse
- Volailles
- Viticulture
- Combinaisons de granivores (porcins, volailles)
- Fruits et autres cultures permanentes
- Polyculture et / ou polyélevage
- Bovin lait
- Non classée
- Bovins viande
- Sans siège d'exploitation
- Bovins mixtes

Source : Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté / données définitives - coefficients 2017

En 2021, l'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté assure un emploi permanent à près de 39 900 personnes, soit 3,6 % des personnes en emploi début 2021 contre 2,1 % en moyenne France métropolitaine (Source : INSEE, estimation d'emploi au 31/12/2021, données provisoires). En comptabilisant les emplois saisonniers, les exploitations utilisent 44 000 équivalents temps plein. Les exploitants et leur famille représentent 69 % de ces actifs. En 2020, 23 600 exploitations agricoles, contre 30 100 en 2010, ont leur siège en Bourgogne-Franche-Comté, soit 6 % des exploitations nationales. La Saône-et-Loire concentre un quart des structures de la région, la Côte-d'Or 18 %, l'Yonne 15 %, le Doubs 11 % et le Jura 9 %. Moins nombreuses, les exploitations s'agrandissent, passant de 81 ha de moyenne en 2010 à 103 ha en 2020 (Source : Recensement de l'agriculture 2020). Elles demeurent parmi les plus grandes de France (la SAU française étant en moyenne de 69 ha). Les cinq orientations technico-économiques dominantes sont les grandes cultures, les bovins viande, les bovins lait, la viticulture et les exploitations de polyculture élevage. En 2021, l'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage un produit brut au prix de base (y compris subventions sur les produits agricoles) de 5,72 milliards €.

Évolution de la valeur des quatre principales productions en Bourgogne-Franche-Comté



Source : Agreste - Comptes provisoires de l'agriculture 2021 (produits bruts hors subventions)

Une exploitation sur quatre spécialisée en grandes cultures

En Bourgogne-Franche-Comté, une exploitation sur quatre est spécialisée en grandes cultures. Ces productions (y compris les plantes industrielles) sont de gros contributeurs à la formation du produit brut hors subventions de l'agriculture avec 1 260 M€ (en 2021). La région comptabilise 961 900 hectares en céréales, oléagineux et protéagineux en 2022, majoritairement situés sur des terres à potentiel agronomique limité. Les trois quarts sont implantés en céréales, avec des rendements inférieurs à la moyenne française. En 2022, le rendement en blé de la région s'établit à 60 q / ha contre 73 q / ha au niveau national.

La sole en oléagineux couvre près de 23 % de la surface. Ces cultures ont connu un fort recul en 2018 et 2019, avec le déclin du colza. Les années suivantes, le développement du soja, mais surtout du tournesol, ont légèrement compensé ce recul. En 2022, les surfaces en colza progressent à nouveau.



Chambre d'agriculture de l'Yonne

En une décennie, la surface en soja a plus que triplé et atteint actuellement 37 700 hectares. Les coopératives Dijon Céréales, Interval, Bourgogne du Sud, Terre d'Alliance et Terre Comtoise se sont associées dans l'outil de trituration de graines oléagineuses Extrusel de Chalon-sur-Saône (démarrage en 2014). Cette entreprise dispose aujourd'hui de 3 lignes de trituration. Elle traite de l'ordre 48 000 tonnes / an de soja (dont 3 000 tonnes bio) et 45 000 tonnes / an de colza. Partenaire depuis 2018 de la charte « Soja de France », Extrusel produit une alimentation animale sans OGM et locale. Fortes de cette expérience, les coopératives de l'Alliance BFC ont inauguré fin 2019 la société Selvah, basée à Ciel (71), pour développer l'utilisation de légumineuses en alimentation humaine grâce au procédé d'extrusion. La région est également productrice de deux cultures industrielles : le chanvre (1 900 ha) et la betterave (2 200 ha). La première est implantée majoritairement en Haute-Saône et dans le Jura, en lien avec la coopérative Interval, mais aussi dans l'Yonne grâce à des contrats avec la Chanvrière de l'Aube. La seconde est quasiment exclusivement présente dans l'Yonne. Les cultures de légumineuses ne sont pas absentes des rotations, mais en fort recul. Elles ne représentent plus que 30 000 ha avec en tête les pois de printemps. A destination de l'alimentation humaine, trois protéagineux s'inscrivent dans le paysage : les lentilles (3 580 ha), les haricots secs (570 ha) et les pois chiches (330 ha).

L'Yonne, premier département producteur de céréales, juste devant la Côte-d'Or

| En tonnes | Côte-d'Or | Doubs | Jura | Nièvre | Haute-Saône | Saône-et-Loire | Yonne | Territoire de Belfort | Bourgogne-Franche-Comté |
|------------------|-----------|---------|---------|---------|-------------|----------------|-----------|-----------------------|-------------------------|
| Total céréales | 1 014 600 | 111 900 | 239 500 | 508 400 | 430 900 | 565 300 | 1 181 800 | 35 600 | 4 088 000 |
| dont blé | 568 400 | 40 900 | 106 100 | 254 800 | 238 500 | 238 600 | 695 400 | 18 100 | 2 160 800 |
| dont orges | 347 300 | 34 100 | 53 300 | 149 800 | 104 000 | 81 200 | 377 000 | 4 700 | 1 151 400 |
| dont maïs | 40 400 | 24 200 | 64 700 | 45 400 | 61 800 | 163 300 | 62 900 | 11 000 | 473 700 |
| Total oléagineux | 159 400 | 10 000 | 31 800 | 85 200 | 75 000 | 65 100 | 199 400 | 3 400 | 629 300 |
| dont colza | 71 800 | 6 500 | 12 200 | 47 400 | 54 300 | 30 400 | 117 400 | 2 800 | 342 800 |

Source : Agreste - Statistique Agricole Provisoire 2022

La Saône-et-Loire et la Nièvre détiennent plus des 2/3 du cheptel allaitant

| | Côte-d'Or | Doubs | Jura | Nièvre | Haute-Saône | Saône-et-Loire | Yonne | Territoire de Belfort | BFC |
|----------------------------|-----------|-------|-------|---------|-------------|----------------|--------|-----------------------|---------|
| Nombre de vaches nourrices | 70 001 | 6 588 | 8 816 | 126 852 | 28 557 | 199 830 | 26 505 | 2 762 | 469 911 |
| Tonnes bovins abattus | 15 962 | 9 084 | 8 018 | 13 233 | 16 068 | 39 135 | 6 875 | 1 392 | 109 767 |

Sources : Agreste - BDNl au 31/12/2022

Les bovins viande, une production de poids dans la région

La région compte 4 800 exploitations spécialisées dans l'élevage de bovins viande (Source : RA 2020), soit une ferme sur cinq. Ainsi, 1,283 million de bovins allaitants sont présents en 2022 dont 470 000 vaches nourrices. Depuis 2016, le cheptel bovin allaitant est en réduction dans la région. 122 000 bovins dont 54 000 vaches ont disparu, soit 9 % des effectifs totaux et 10 % des vaches. Cette baisse est plus forte sur le territoire bourguignon qui concentre la majeure partie des animaux. La Saône-et-Loire et la Nièvre sont les deux principaux départements d'élevage allaitant avec respectivement 42 % et 25 % de l'ensemble. Une exploitation bovins viande (hors exploitations de 10 vaches nourrices et moins) élève en moyenne 75 vaches avec des systèmes d'exploitations essentiellement extensifs. Si les vaches sont principalement de race Charolaise (80 %), les races Limousine (8 %) ou Salers (3 %) sont en progression. Les élevages de Bourgogne-Franche-Comté sont majoritairement orientés vers l'activité de naisseur. Ainsi, en 2022, 182 000 animaux maigres (-15 600 animaux par rapport à 2021) produits en région sont exportés pour l'engraissement vers l'Italie, l'Espagne ou vers d'autres zones géographiques comme le Maghreb. En 2022, 286 800 bovins de la région sont abattus, pour un volume de 100 600 tonnes de produits finis, soit 8 % de la production nationale (Source SAA). Ces animaux sont abattus à 57 % dans les outils de la région, 36 % en Auvergne-Rhône-Alpes et 5 % en Bretagne (Source BDNl). Environ un quart du tonnage produit provient du cheptel laitier en Bourgogne-Franche-Comté (Source BDNl).

Certaines productions de viande bovine régionales s'inscrivent dans des démarches de qualité. Ainsi, une partie de la Saône-et-Loire et de la Nièvre est située dans la zone de l'AOP « Bœuf de Charolles ». En 2022, 165 élevages habilités* livrent 10 à 30 bêtes pour un total de 734 tonnes*. Une IGP « Charolais de Bourgogne », reconnue en mai 2017, s'étend sur les quatre départements bourguignons. En 2022, 829 élevages* produisent 155 tonnes* en IGP. Côté franc-comtois, l'interprofession INTERBEV a lancé en 2012 la marque « Bœuf Comtois » qui garantit la provenance des bovins et leur lieu d'abattage et s'accompagne d'une charte de bonnes pratiques d'élevage.

* Données provisoires INAO 2022

Le Comté, première AOP fromagère de France

En Bourgogne-Franche-Comté, 4 059 exploitations (Source Enquête Annuelle Laitière 2021) produisent du lait, dont environ 3 000 sous signe de qualité. En 2022, le nombre de bovins lait s'élève à 526 300 têtes, dont 249 600 vaches laitières. Ce cheptel avait atteint un pic en 2016 avec 265 500 vaches pour 607 000 bovins. Cette année, seul le Territoire de Belfort n'est pas concerné par la réduction du cheptel laitier. Ces vaches sont détenues aux trois quarts par des élevages situés dans le Doubs, le Jura et la Haute-Saône (respectivement 40 %, 22 % et 17 %). Une exploitation laitière de la région élève en moyenne 62 vaches laitières (hors exploitations de 10 vaches laitières et moins) (Source BDNl) et livre 399 000 litres de lait (Source EAL). En 2022, ces élevages produisent 1,63 milliard de litres de lait. Le Doubs et le Jura concentrent respectivement 40 % et 21 % des volumes. Toutefois, les livraisons de lait augmentent en Saône-et-Loire et Côte-d'Or. La sécheresse estivale pénalise la production d'herbe. Or les exploitations du Doubs et du Jura, qui destinent principalement leur lait à la fabrication de Comté, Morbier, Mont d'Or ou Bleu de Gex, sont limitées quant à la nature et l'origine des aliments pour les vaches laitières. Elles valorisent majoritairement des prairies permanentes avec un type d'élevage extensif. 135 établissements (dont 7 hors région), essentiellement des fruitières, fabriquent du Comté, première AOP fromagère de France en volume, pour un total régional de 72 447 tonnes en 2022 (Source URFAC). Dans cette zone, la Montbéliarde est la race dominante.



..... L'agriculture en BFC

En Haute-Saône, dans le Territoire de Belfort et dans la partie bourguignonne de la région, les agriculteurs produisent du lait dit « de plaine ». Cette filière se caractérise par un petit nombre de gros établissements collecteurs et un lait destiné à l'industrie, essentiellement pour des produits de grande consommation, lait, yaourts, fromages frais. Les élevages sont moins spécialisés et souvent les exploitations combinent élevage et grandes cultures. La race principale est la Prim'Holstein. La région est concernée par d'autres AOP telles l'Époisses et le Chaource en Côte-d'Or et dans l'Yonne,

le Munster en Haute-Saône et dans le Territoire de Belfort et le Beurre et la Crème de Bresse en Saône-et-Loire. Deux Indications Géographiques Protégées ont été reconnues plus récemment : le Soumaintrain et le Brillat-Savarin. En 2022, les livraisons de lait sous label Agriculture Biologique continuent de progresser en Bourgogne-Franche-Comté. Ainsi, elles atteignent 101,3 millions de litres soit une hausse de 3,4 % par rapport 2021 et représentent 6,2 % des volumes de lait régionaux.

Les livraisons de lait progressent en Côte-d'Or et Saône-et-Loire

| | Côte-d'Or | Doubs | Jura | Nièvre | Haute-Saône | Saône-et-Loire | Yonne | Territoire de Belfort | BFC |
|---|-----------|---------|---------|--------|-------------|----------------|--------|-----------------------|-----------|
| Effectifs VL (2021) | 13 537 | 100 201 | 53 775 | 3 107 | 43 185 | 19 701 | 11 386 | 4 676 | 249 568 |
| Livraisons à l'industrie (1 000 l) (2021) | 88 516 | 645 366 | 336 434 | 16 047 | 295 658 | 126 338 | 87 644 | 31 094 | 1 627 097 |

Sources : Agreste - BDNI au 31/12/2021 ; Enquête mensuelle laitière 2022

La viticulture, 1^{er} contributeur à la valeur de la production agricole

Le vignoble de Bourgogne-Franche-Comté s'étend sur près de 35 150 hectares en 2022. La valeur de la production viticole se limite à 1,4 milliard € en 2021, en raison de la petite vendange. Elle représente le quart de la valeur de la production agricole régionale contre le tiers en année normale.

Le vignoble est composé de plusieurs régions viticoles et s'articule autour de nombreuses AOP « régionales », « villages » et « grands crus » qui forment un maillage d'une centaine d'appellations différentes dans cinq des huit départements de la région. Au total, 70 % des vins produits sont des vins blancs. Le vignoble d'appellation de Bourgogne couvre du nord au sud quelques 32 400 hectares. Au nord de la région, le département de l'Yonne, avec 8 200 hectares de vignes en production, abrite les appellations du Chablisien et de l'Auxerrois. L'axe central comprend, au nord, le vignoble des Côte de Nuits et Côte

de Beaune. Il compte des crus mondialement connus et valorise environ 9 700 hectares de vignes. Plus au sud, avec 13 000 hectares, la Côte Chalonnaise, le Mâconnais et le canton de la Chapelle-de-Guinchay (appellation Beaujolais) constituent le plus important vignoble sous AOP. Les cépages rois de ces terroirs sont le Chardonnay pour les vins blancs et le Pinot noir pour les vins rouges. Pour le vignoble du Beaujolais (1 500 ha), le Gamay prédomine. La Nièvre porte le vignoble le plus occidental de la région. Ses vins, blancs essentiellement, sont produits sur 1 460 hectares sous appellation Pouilly-Fumé et Coteaux du Giennois. Plus à l'est, des cépages spécifiques (Savagnin, Poulsard, Trousseau) associés au Chardonnay (cépage dominant) et au Pinot noir composent les vins sous appellation du département du Jura. Le vignoble, planté sur les coteaux du Revermont, couvre environ 2 000 hectares et compte six AOP viticoles. En 2022, la production régionale de vin AOP est estimée à 1,99 million d'hectolitres (Source DGDDI), en progression de 25 % au regard de la moyenne quinquennale.

Carton plein après la très mauvaise récolte de 2021

| | Côte-d'Or | Jura | Nièvre | Saône-et-Loire | Yonne | BFC | France |
|--|-----------|---------|--------|----------------|---------|-----------|------------|
| Surface en production (ha) | 9 859 | 2 111 | 1 567 | 13 201 | 8 302 | 35 149 | 771 821 |
| dont superficie en AOP (ha) | 9 751 | 2 012 | 1 461 | 13 004 | 8 230 | 34 458 | 433 846 |
| Part de la superficie du vignoble régional | 28 % | 6 % | 4 % | 38 % | 24 % | | |
| Production de vins (hl) (tous vins) | 491 361 | 100 198 | 92 505 | 785 655 | 517 945 | 1 992 027 | 45 830 240 |

Source : Agreste-Statistique agricole annuelle provisoire 2022 ; DRDDI (récolte 2022)

